

# L'ANNÉE CANADIENNE DE L'ASIE-PACIFIQUE 1997



Le Canada verra le monde de l'Asie-Pacifique frapper à sa porte lorsqu'il assumera la présidence de la conférence de l'APEC en 1997.

Il semble donc tout à fait justifié que le gouvernement canadien ait déclaré l'année 1997 *Année canadienne de l'Asie-Pacifique*. Cette initiative se prolongera sur toute l'année, et vise à multiplier les échanges commerciaux, à accroître la participation des jeunes et à augmenter les échanges culturels afin d'améliorer la compréhension entre les pays de cette région.

Dans le cadre de l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique, le gouvernement du Canada exhorte les associations de gens d'affaires, les organisations jeunesse, les organismes culturels et autres groupes à axer leurs activités sur l'Asie-Pacifique. Par exemple,

- les activités qui sensibilisent et préparent à l'exportation, et qui peuvent éventuellement soutenir l'arrivée de nouveaux intervenants sur les marchés de l'Asie-Pacifique;

- les groupes jeunesse dont les efforts améliorent les programmes destinés aux étudiants et le perfectionnement professionnel, ou qui nouent des liens organisationnels avec la région de l'Asie-Pacifique;

- les regroupements artistiques et culturels qui présentent des œuvres comportant une dimension propre à la région de l'Asie-Pacifique.

Les activités et les événements déjà en cours d'organisation d'un océan à l'autre offriront de remarquables possibilités à tous les Canadiens. Les rencontres entre gens d'affaires et les foires commerciales aideront notamment les Canadiens à consolider leurs relations et à en apprendre davantage sur la manière de faire des affaires dans la région de l'Asie-Pacifique.

Mentionnons également la mission commerciale qu'effectuera l'équipe Canada en Corée du Sud, en Thaïlande et aux Philippines en janvier 1997, le congrès jeunesse qui se tiendra à Winnipeg au mois de mai et les autres activités culturelles qui se dérouleront tout au long de l'année pour se rendre compte de la profondeur des relations que le Canada entretient avec les pays de cette région du monde.

On célébrera au cours de l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique les liens culturels et économiques étroits qui unissent les Canadiens à la communauté de l'Asie-Pacifique, ce qui ne peut que renforcer encore davantage nos relations.

## Les objectifs de l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique

- Donner plus d'ampleur aux partenariats économiques du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique et doter le Canada des outils qui lui permettront de jouer un rôle plus dynamique au sein de la communauté qui est en train de se former dans la région.

- Souligner l'importance de la région de l'Asie-Pacifique aux plans de la croissance économique et de la création d'emplois au Canada, ainsi que dans la vie du pays et en matière d'affaires internationales.

- Accroître la présence des entreprises canadiennes sur les marchés de l'Asie-Pacifique en diffusant plus d'information sur les débouchés offerts dans la région et sur les mesures les plus efficaces à prendre pour en tirer profit.

- Améliorer la compréhension interculturelle quant aux préoccupations communes en matière de paix et de sécurité, de droits de la personne et de réforme législative, de développement environnemental et social, de culture, d'éducation et autres questions.

- Assurer la pérennité des liens qui auront été créés grâce à l'établissement de nouveaux partenariats entre des entreprises et des institutions culturelles du Canada et de l'Asie-Pacifique, à une meilleure collaboration entre les gouvernements et à la participation des jeunes et des Canadiens d'origine asiatique.

## Le logo officiel

Le logo officiel de l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique (ACAP) intègre harmonieusement la feuille d'érable canadienne, une onde subtile et une grue, symbole de paix et de longévité en Asie. La grue est un oiseau dont l'habitat couvre de nombreuses régions géographiques, un voyageur qui ne connaît pas de frontières. La vague symbolise la force de l'océan Pacifique et le dynamisme de la région. Alors que la feuille d'érable se fond dans la queue de l'oiseau, le dessin prend l'apparence du « frottis » propre à la calligraphie orientale.

Le logo est l'oeuvre d'Amy Ho, une étudiante de première année en graphisme au Kwantlen University College de Richmond (Colombie-Britannique). Elle a été choisie parmi plus de cent concurrents qui avaient soumis un projet lors du concours de conception de logo en septembre 1996.

Le logo apparaîtra sur la correspondance, les affiches et autres documents et articles officiels, en plus d'être associé aux événements et activités qui prendront place au cours de l'ACAP, dont l'assemblée 1997 des dirigeants économiques qui se tiendra à Vancouver.

Les organisations qui aimeraient utiliser le logo et faire de leur activité un événement officiel de l'ACAP peuvent visiter le site Internet de l'ACAP à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>, ou encore, composer le 1 800 267-8376 ou, dans la région de la capitale nationale, le (613) 944-4000.

## Qu'est-ce que l'APEC?

Créée en 1989, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique regroupe des pays côtiers du Pacifique cherchant à promouvoir l'ouverture du commerce, l'investissement ainsi que la coopération économique et technique. Les pays membres actuels sont l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République populaire de Chine, la République de Corée, Singapour, Taïwan, la Thaïlande et les États-Unis.

La conférence de l'APEC est devenue une organisation clé en matière d'élaboration de programmes, offrant une occasion pour la promotion des intérêts canadiens. L'adhésion du Canada à l'APEC traduit l'engagement du gouvernement envers le renforcement de la présence du pays en Asie-Pacifique dans le but de créer des emplois à l'échelle nationale et d'étendre et l'influence du

Canada sur la scène mondiale.

En tant que membre de l'APEC, le Canada vise ces objectifs. Il s'est engagé à élargir les débouchés commerciaux, à assurer une croissance durable et un développement équitable ainsi qu'à faciliter les activités commerciales, notamment pour les petites et moyennes entreprises. L'APEC favorise la coopération dans les secteurs clés, dont le développement des ressources humaines, les télécommunications, l'énergie, l'environnement, les transports, le tourisme, les sciences et la technologie industrielles, les données sur le commerce et l'investissement, la promotion des échanges commerciaux, la conservation des ressources marines, la pêche, la technologie agricole et les PME.

L'APEC constitue un forum privilégié pour relever de tels défis. Cet outil essentiel permet au Canada d'avoir un meilleur accès à certaines des économies les plus dynamiques du monde. En outre, il aidera la percée

des entreprises canadiennes sur les marchés d'Asie-Pacifique et soutiendra leur recherche de partenaires dans le cadre de projets de commerce et d'investissement. L'APEC offre au Canada un autre moyen de s'ouvrir sur l'Asie en servant d'assise aux relations et à la coopération éventuelles entre les pouvoirs publics et le secteur privé.

## En fin de compte, l'APEC ouvre des portes

Les avantages de l'APEC pour le Canada sont les suivants :

- Réduction et élimination des barrières à l'entrée des produits et services canadiens sur les marchés de l'APEC.

- Amélioration de la transparence des marchés par l'établissement de normes et de pratiques à l'échelle de la région dans divers domaines comme les marchés publics, les droits de propriété intellectuelle, les politiques de concurrence et les tarifs douaniers.

- Réduction des frais de transaction par l'harmonisation des régimes douaniers ainsi que des normes et des procédures d'essai de produits.

- Établissement de relations avec les décideurs influents des nouvelles puissances économiques et des centres de concurrence internationale.

- Forum de coopération visant à améliorer les infrastructures dans la région, à soutenir la croissance économique et à assurer un environnement stable pour le commerce et l'investissement.

- Accélération du processus de libéralisation du commerce par l'introduction de nouveaux intervenants importants sur la scène commerciale et économique mondiale.

## L'Asie-Pacifique : un important marché pour les entreprises canadiennes

- Sur les 10 principaux marchés d'exportation du Canada, quatre sont des pays membres de l'APEC. Sur les 25 principaux clients étrangers du Canada, 11 adhèrent à l'APEC.

- La moitié des exportations totales du Canada vers des pays autres que les États-Unis sont destinées à des marchés de l'APEC.

- Les missions d'Équipe Canada en Asie ont ouvert des débouchés à plus de 700 entreprises canadiennes et ont aidé à conclure de nouveaux contrats représentant plus de 20 milliards de \$.

- En 1995, les échanges bilatéraux avec les pays membres de l'APEC (à l'exclusion des États-Unis) ont atteint 62 milliards de \$.

- En 1995, les exportations du Canada vers les pays membres de

l'APEC (à l'exclusion des États-Unis) ont atteint 27 milliards de \$.

- Le Japon constitue la troisième source d'investissement direct (12 milliards de \$ en 1995) et la deuxième source de placements de portefeuille (43,5 milliards de \$ en mars 1996) au Canada.

- Parmi les autres principaux investisseurs au Canada, citons Hong Kong, l'Australie, Singapour et la République de Corée.

- En 1994, le produit national brut combiné des membres de l'APEC se montait à 13 billions de \$ US (l'équivalent de la moitié de la production annuelle totale mondiale).

- Les membres de l'APEC réalisent près de 50 % des échanges totaux de marchandises à l'échelle mondiale (ce chiffre devrait atteindre 70 % d'ici l'an 2000).